

INFOS MENSUELLES

LOGEMENT SUR FLESQUIERES

Nous contacter au 03.27.79.45.73 si un logement est mis en vente à Flesquières car nous recevons des demandes.



CUVES DU CHÂTEAU D'EAU

Les cuves du château d'eau ont été vidées ce week-end et nous sommes raccordés pour une quinzaine de jours au forage directement.

Cela peut entraîner des baisses de pression. Si début décembre, vous constatez des anomalies sur le réseau d'eau, merci de prévenir la mairie au 03.27.79.45.73 ou par mail mairieflesquieres@yahoo.fr

PROBLEMES TELEPHONIQUES

Suite à l'accrochage d'un câble téléphonique non répertorié, de nombreux problèmes de téléphone ont été constatés. Sauf erreur de notre part, à ce jour, tout est rentré "dans l'ordre".

Si tel n'est pas le cas, merci d'appeler le 3900 pour ceux qui sont à Orange ou directement votre fournisseur, la mairie n'ayant aucune compétence sur le sujet.

LE PROJET D'EXTENSION DU PARC EOLIEN DE FLESQUIERES

Suite au forum de ce mardi 9 novembre à la salle des fêtes, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les différentes mesures d'accompagnement négociées ainsi que les engagements de la société WEB.

A ce stade, le service foncier de WEB poursuit ses rencontres avec les agriculteurs propriétaires et exploitants afin d'obtenir les autorisations de construction et/ou de survol de ou dans leurs parcelles agricoles.

A la suite de ces accords, un projet d'implantation sera proposé au conseil municipal et toutes les études d'impact se poursuivront.

REMERCIEMENT PARTICIPATION OCTOBRE ROSE

Flesquieroises, Flesquierois, un grand merci pour votre participation aux dons pour la lutte contre le cancer du sein !

Merci aux personnes qui ont pris de leur temps pour organiser et tenir les différents stands proposés.

Grâce à vous, nous avons récolté la somme de 500 € !

Cette somme sera reversée à l'association pour la recherche contre le cancer du sein.

BRAVO A TOUS ! Essayons de faire mieux l'année prochaine.

RUE DU MOULIN

La rue du Moulin sera fermée jusqu'au 03 décembre, date à laquelle le revêtement de la chaussée sera terminé.

Les mesures d'accompagnement

CO-CONSTRUITES LOCALEMENT

Une quinzaine de mesure d'accompagnement ont été formulées par les riverains et le conseil municipal de Flesquières à l'occasion des différents rendez-vous de concertation.

Après une première phase de recueil elles ont été approfondies. De ce travail collectif en résulte 5 grandes propositions :

1. Participation à la facture individuelle d'électricité des habitants de FLESQUIERES (locataires et propriétaires) 400€/an pour chaque foyer pendant 20 ans minimum¹.
2. Prime énergie individuelle pour la conversion du système de chauffage
3. Financement du remplacement des systèmes de chauffage de la mairie et de la salle des fêtes de FLESQUIERES
4. Rénovation thermique de l'école communale via le remplacement des fenêtres
5. Participation financière à la réfection thermique de la maison de convivialité et de services de FLESQUIERES.

Ces projets seront financés via une enveloppe allouée à cet effet d'un montant de 40000€ par éolienne installée.

Attention, ces modalités de mise en œuvre de ces mesures ne pourront être communiquées qu'à posteriori de la validation du projet en sous-préfecture.

¹ Sous condition préfectorale d'un projet éolien à 4 ou 5 machines

Les engagements de Web énergie du Vent

SUR LA PHASE CONSTRUCTION

La phase construction, de quoi parle-t-on ?

Une fois le projet autorisé par la préfecture et purgé de tout recours, la phase construction du parc éolien peut débuter. Les entreprises prestataires sont retenues au terme d'un processus d'appel d'offres.

La phase de travaux dure en moyenne 6 à 9 mois et consiste en :

- Des travaux de terrassement
- La création des fondations en béton pour le socle des éoliennes
- La réalisation de tranchées pour le raccordement électrique
- Le montage des éoliennes
- La mise en service

Les engagements issus de la démarche de concertation

Lors de différents RDV de la concertation, plusieurs propositions ont été formulées et retenues pour donner lieu à une charte d'engagements de la part du porteur de projets.

WEB Energie du vent en tant que maître d'ouvrage, coordonnera les entreprises prestataires qui interviendront sur le site et restera l'interlocuteur unique de la mairie de Flesquières.

Un numéro vert sera mis en place pour répondre aux questions et permettre à la commune de signaler tout manquement aux engagements. Des référents, clairement identifiés, s'assureront de ces échanges.

L'utilisation de porte-chars sera obligatoire pour tout engin de chantier amené à traverser la commune de FLESQUIERES.

Un cahier des charges rappelant les obligations et pénalités financières au cas de manquement sera remis par WEB Energie du Vent à **l'ensemble des entreprises prestataires** qui interviendront sur la commune.

Une information régulière sera transmise pendant toute la phase chantier. WEB transmettra à la mairie de Flesquières les dates précises des différentes phases du chantier ainsi que toutes autres informations relatives au chantier. La municipalité de Flesquières relayera ces informations sur le site Internet de la mairie.

AGENDA NOVEMBRE - DECEMBRE

Vendredi 19 nov : Dépôt de gerbe au monument des Nations à 18H

Samedi 20 nov : Feux de la mémoire au CT 17 à 18H dans le respect des gestes barrières

Semaine 46 : Distribution des bons cadeaux aux hommes de Flesquières (valeur du bon = 10€)

Jeudi 2 déc : Balayage des fils d'eau

3 et 4 déc : Téléthon avec Hermies : une urne sera à disposition à la mairie pour vos dons

Dimanche 5 déc : Cérémonie du souvenir pour les morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

Samedi 18 déc : Passage du Père Noël avec distribution de surprises aux enfants

Avant Noël : distribution des colis de Noël aux personnes de plus de 65 ans, un avis de passage sera déposé dans vos boîtes aux lettres

Vendredi 24 déc : Messe à Flesquières